

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3679)

Adopté

AMENDEMENT

N° 971

présenté par

M. Hammadi, rapporteur général, M. Bies, rapporteur thématique Mme Chapdelaine, rapporteure thématique et Mme Corre, rapporteure thématique

ARTICLE 22

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« seizième »

le mot :

« dix-huitième »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.